**Introduction**

La linguistique est l’étude scientifique du langage humain et des langues, elle est **descriptive** et se veut **objective** à la différence de la grammaire qui est une discipline **prescriptive** et **normative**. En effet, la grammaire édicte des règles qui ont pour finalité la bonne acquisition de la langue, autrement dit apprendre à parler et à écrire correctement.  
Au contraire, la linguistique ne se préoccupe pas de la correction de la langue.  
Le linguiste décrit et explique toutes les productions orales et écrites qu’elles soient jugées correctes ou incorrectes par la grammaire.  
Le linguiste ne porte aucun jugement de valeur ni sur les productions des locuteurs, ni sur la beauté, la richesse, les aptitudes d’une langue.

**De la grammaire à la linguistique**

La première grammaire en tant qu’ouvrage constitué est celle du grammairien indien Panini en faisant une description du Sanscrit au Vème siècle av J.C. Plus tard, les Grecs ont introduit la notion de « catégories grammaticales » qui servent de noyau de la grammaire. Ensuite, on s’est occupé des textes littéraires de différentes époques comme étant des témoignages linguistiques du passé.

La première tentative moderne d'une élaboration d'une théorie du langage se date de la grammaire de Port-Royal(1660) avec Antoine Arnauld (1612-1694) et Claude Lancelot (1615- 1695). Cette grammaire part de l'idée par laquelle il existe un lien entre langue et logique, et que le langage ce n'est qu'une représentation de la pensée.

La grammaire de Port-Royal ne compare diverses langues entre elles, mais elle cherche à découvrir et de formuler les principes auxquels obéissent toutes les langues : « tant que la logique étant universelle, il doit y avoir des principes universels gouvernant les langues particulières. »

Or la multiplication des traductions de la Bible dans de nombreuses langues et l’essor de nouvelles littératures ont rendu possible la comparaison des langues. Bopp a démontré que le Sanscrit, le Germanique, le Grec, le Latin ont une origine commune. Ce qui explique qu’on peut étudier les faits d’une langue à travers les faits d’une autre langue. C’est la linguistique comparée. La linguistique est donc différente de la philologie : la linguistique étudie les langues mais la philologie se contente de l’étude des textes.

Avant 1916, on s’occupe de linguistique historique qui est la philologie. Le statut de la linguistique comme étude scientifique du langage humain est lié à la publication en 1916 du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.

|  |  |
| --- | --- |
| **La linguistique** | **La grammaire** |
| Une science **descriptive** | Une discipline **normative** |
| **Descriptive** et **objective** (se contente de décrire la langue telle qu'elle est et non telle qu'elle devrait être) | **Prescriptive** et **normative**  décrire comment une langue doit être utilisée. |
| le linguiste observe une langue pour comprendre le fonctionnement du langage de façon objective et sans jugements | Le grammairien observe une langue de façon subjective, en déterminant ce qui est bien écrit ou non. |